

à Monsieur le Maire de Cannes David LISNARD

Cannes le 10 septembre 2014

Bonjour Monsieur le Maire,

Cette lettre vous est envoyée par les représentants des 5 copropriétés voisines de l'immeuble CORAL, elle fait suite à de nombreux échanges concernant une situation que vous connaissez parfaitement bien pour l'avoir suivie lorsque vous étiez premier adjoint.

Les résidents sont exaspérés par tout ce qui se passe et ont aujourd'hui l'impression que ce quartier est devenu pour certains une zone de non droit.

Il ne s'agit pas de remettre en cause les procédures juridiques en cours suivies par l'Association Pointe Croisette et vos services, elles suivent leur long chemin...

Il s'agit simplement de préserver, en attendant, un mode de vie normal au Moure Rouge, mode de vie que tout habitant peut exiger de ses autorités municipales.

Certains voisins craignent fortement pour leur propre sécurité ; L'été qui s'achève nous a déjà offert son lot d'altercations, de menaces de mort, de violences physiques même ...

Comment ne pas supposer qu'un trafic ne se soit pas organisé dans ce immeuble ?

Peut on penser une seule seconde qu'une situation illégale n'attire pas des gens illégaux ?

L'hiver approche, et nous voudrions que le quartier retrouve vite calme et sérénité :

Qu'avant tout nouvel emménagement dans cet immeuble, ce dernier offre au moins une apparence légale et non celle d'un squat.

- Une entrée refaite, vitre cassée depuis des mois suite à des conflits internes
- des abords et espaces verts nettoyés,
- des murs nettoyés et surtout débarrassés de toute rallonge électrique.

Bref, que tout nouvel arrivant s'installe dans des conditions légales et normales, ce qui conditionne sa bonne intégration et à l'harmonie de la vie du quartier.

Vos proches durant la campagne ont demandé de faire preuve de patience car un nouvel arrivant devait résoudre le problème, nous avons fait preuve de patience, mais maintenant il faut agir car si rien ne bouge avant la trêve hivernale, la situation risque de devenir incontrôlable.

Nous vous remercions donc de faire le nécessaire pour que vos promesses de campagne concernant la sécurité et la civilité soient aussi respectées dans ce quartier de Cannes.

Dans l'attente d'éclaircissements de votre part concernant la situation de l'immeuble CORAL dans l'avenir immédiat, nous vous prions d'accepter nos très sincères salutations.

Le Clos des Calèches 14 rue Esprit Violet représenté par Mr Vincent Yann

Les Pins de la Danse rue Ricord Laty représentant Mr Lopez Patrick

Cap Beach 25 rue Ricord Laty représenté par Kleitz Andréas

Résidence Le Cap 76 bl Eugène Gazagnaire représenté par Mr Sèbe Jean

Résidence Henriette rue Paul Sérailler Mme Melliti Françoise